

Extrait de l'Indépendant paru le 30 novembre 1974

En décembre 1872, la région de ST-OMER connut une inondation qui resta gravée dans les esprits

L'étendue des inondations de ces dernières semaines remue les souvenirs. On cherche à se rappeler : « On n'avait plus vu ça depuis... ». Ici les dates varient selon l'âge de la personne qui parle et aussi selon la précision de la mémoire.

Quoiqu'il en soit, les inondations les plus graves éprouvées dans notre région depuis 150 ans, remonteraient, selon nos archives, à décembre 1872 - janvier 1873. Il y a un peu plus de 100 ans et il n'y a plus personne pour s'en souvenir.

Cette année-là, il avait plu 40 jours et 40 nuits presque sans discontinuer. Comme lors du déluge. Et les services qui ne s'appelaient pas encore météorologiques, établissaient qu'il était tombé une couche d'eau de 9 cm en un mois alors que la moyenne était de 17 cm par an.

Bref, les eaux montèrent au fil des jours et, dès le début décembre 1872, Saint-Omer et sa région prenaient l'allure d'un port au bord d'un immense lac.

A l'époque on relevait la côte à l'Écluse des Quatre-Moulins : le maximum fut atteint avec 3 mètres 65, un niveau catastrophique. Puis l'eau baissa, mais très lentement : environ deux centimètres par jour. Le 19 décembre, on relevait 3 m. 50 ; le 21 décembre, 3 m. 48 ; le jour de Noël, 3 m. 42 ; le jour de l'An, 3 m. 34 ; le 8 janvier, 3 m. 23... La décrue fut longue et on se plaignait beaucoup de l'insuffisance des tirages en mer.

La situation devint vite extrêmement grave :

- Depuis la sortie de Lyzel, tout était submergé jusqu'au delà de Clairmarais.

- La route de Clairmarais était

traversée en plusieurs points et on passait les « guës » à barque.

- Tilques, Houlle, Serques, Eperlecques, Watten, Ruminghem et environs connaissaient de graves inondations. Le Warland, en particulier, baignait dans une épaisse couche d'eau d'où ne submergeaient que les maisons, dont la plupart étaient noyées.

- A Arques, des rues et des jardins furent inondés sérieusement.

- De nombreux habitants durent être évacués un peu partout. Quelques vieilles chaumières, minées par les eaux s'écroulèrent.

- Ailleurs, on dut disposer des planchers de secours pour surélever le sol des habitations et des étables.

- Certains trains arrivèrent à St-Omer avec un important retard, la voie ferrée étant inondée par endroits.

Le Préfet du Pas-de-Calais se rendit dans la région de Saint-Omer afin de constater l'importance de la crue.

Si, à cette époque, peu de cultures furent touchées, les dégâts devaient néanmoins être considérables - deux ans après le désastre de 1871 qui avait appauvri le pays.

Fin décembre, les jeunes des faubourgs montèrent un spectacle au profit des inondés. Au programme, deux vaudevilles qu'on joua devant une salle comble.

De son côté, l'administration municipale de St-Omer s'efforça de prodiguer aide et secours aux habitants chassés de leur habitation.

Plusieurs sociétés firent également des dons. Les organisateurs d'une fête patriotique, versèrent ainsi 1.000 F. Une jolie somme pour l'époque.

Malgré l'importance des récentes inondations, il est certain qu'on ne

saurait les comparer aux crues de 1872-73.

Elles amenèrent les responsables locaux à exiger, à l'avenir de meilleurs tirages d'eau. Mais, sur ce point, un siècle plus tard, la situation n'apparaît pas encore tout à fait satisfaisante. Et nous restons à la merci de conditions climatiques exceptionnelles.

HIVER RIGoureux ?

ARRIVEE EXCEPTIONNELLE EN BELGIQUE D'OISEAUX MIGRATEURS DU NORD

Des oiseaux migrateurs, qui vivent normalement en haute mer, ont exceptionnellement pris leurs quartiers d'hiver au Zwin, vaste réserve près de Knokke-le-Zoute.

Plusieurs dizaines de labbes, une quinzaine de fous de Bassan, deux pétrels culblancs, seize puffins des Anglais, trois puffins fuligineux et trois mouettes de Sabine ont ainsi choisi d'hiverner en Belgique. Ces migrateurs exceptionnels nichent entre autres en Angleterre et en Ecosse sur les îles rocheuses.

On a observé plusieurs espèces d'oiseaux qui nichent dans des pays beaucoup plus nordiques. Cette migration laisse penser que l'hiver sera rigoureux, ces oiseaux étant à coup sûr, les baromètres les plus crédibles.

Extrait de l'Indépendant paru le 30 novembre 1974

EPERLECQUES

Les inondations du quartier de la Vlotte à l'ordre du jour du Conseil Municipal

Devant les questions angoissantes que posent journellement les inondations dans la commune, en particulier les dégâts aux habitations et aux cultures, M. Decroix, maire d'Eperlecques a réuni son Conseil Municipal, samedi dernier et a demandé à M. Albert Stoclin, conseiller général du canton d'Ardres, de vouloir bien assister à cette réunion.

Tous les conseillers étant présents, M. le maire ouvrit la séance, en remerciant M. Stoclin d'avoir accepté son invitation, malgré une autre réunion qui l'attendait, et lui demanda d'être l'interprète des sinistrés de la commune auprès de M. le Préfet et du Conseil Général.

M. Decroix rappela brièvement les événements qui se sont succédés, la situation dramatique des habitations situées au quartier de la Vlotte sur le Chemin parallèle à la voie ferrée, où la hauteur d'eau a varié entre 7 et 24 cm, et où des sinistrés ont dû être évacués.

La Municipalité n'est pas restée inactive : Mercredi dernier, une délégation composée de M. Delezoïde, adjoint, de MM. Brasseur, Cocquempot, Courquin et Picquendar, conseillers municipaux et de M. Van Impe, secrétaire de Mairie, est allée évaluer les dégâts. Malheureusement, dans la nuit de jeudi à vendredi, de nouvelles pluies ont à nouveau élevé le niveau des eaux et augmenté les dégâts.

Devant leur ampleur, M. le Maire prit contact avec la sous-préfecture et samedi, en début d'après-midi, M. Cuvelier, sous-préfet de St-Omer, est allé avec lui visiter le quartier sinistré.

M. Decroix donna ensuite la parole à M. Stoclin.

Le Conseiller Général du canton d'Ardres informa l'assemblée, qu'il venait de demander à ce sujet une audience auprès de M. le Préfet du Pas-de-Calais et qu'il ferait tout ce qui était en son pouvoir pour assurer la défense des sinistrés d'Eperlecques et obtenir une attribution exceptionnelle.

M. Stoclin rappela les secours actuellement alloués aux victimes des calamités publiques :

Sinistrés agricoles (cultures) : dégrèvement d'impôts fonciers (formules à déposer en mairie avant le 31 décembre 74) ; dégrèvement sur les bénéfices agricoles ; prêts spéciaux à 4 % accordés par le C.R.C.A.

Autres sinistrés (bâtiments et mobilier) : un fonds de secours vient d'être mis en circulation par le Ministère de l'Intérieur. Les déclarations devront être déposées en mairie avant le 15 décembre 74.

Avant de quitter la réunion, M. Stoclin rappela qu'il était intervenu récemment en vue d'activer la réalisation du redressement du virage de Bleue-Maison et que le retard était dû à des problèmes d'acquisition de sols.

Le Conseil Municipal s'entretint ensuite sur l'état du chemin de la Vlotte, où les berges ravinées et les énormes fondrières rendent la circulation extrêmement dangereuse. Afin de dégager sa responsabilité sur les accidents susceptibles de se produire, le Conseil Municipal à l'unanimité décida d'interdire provisoirement la circulation à tous véhicules. Dès le retrait des eaux, il sera procédé en premier lieu au comblement de toutes les excavations.

BLENDECQUES

SINISTRES SUITES AUX INONDATIONS

Les personnes ayant subi des dommages suite aux récentes inondations peuvent retirer un dossier de demande de secours à la Mairie. Le dossier dûment rempli sera à déposer en Mairie. Il s'agit d'une aide d'Etat. Par ailleurs, une commission municipale sera constituée pour l'attribution éventuelle d'une aide communale.